

SANCTIONS SPORTIVES et FINANCIERES

Inscription équipe	Sanction (€)	Pénalités sportives
Retard d'inscription par équipe	100	
Forfait général (Art 2.4)	500	Relégation dans la division inférieure

Promotion	Sanction (€)	Pénalités sportives
Refus de promotion ou non-participation aux Phases finales (Art. 8.1.3)	500	

Organisation journée	Sanction (€)	Pénalités sportives
Défaut d'organisation d'une journée de réception (Selon la cause du défaut d'organisation, la CSR collectera les preuves et sera seule juge du montant de la sanction financière) (Art. 2.4 / 8.1.5)	500 max	

Défaut officiel technique	Sanction (€)	Pénalités sportives
Défaut de contribution à la formation d'officiels techniques : nombre JA, GEO et arbitres licenciés dans le club (Annexe 10).	300 Cumulable	
Défaut d'engagement de JA de la part du club lors de l'inscription d'une de ses équipes en PN, R1 et R2 (Art 2.2.2)	300	
Retard et Défaut d'engagement d'arbitre de la part du club à J-10 d'une rencontre d'ICR de ses équipes en PN, R1 et R2 (Art 3.4.1)	Retard : 50€ 1er défaut : 100€ 2e défaut : 300€	3e défaut : - 1pt au Classement 4e défaut : - 4pt au Classement 5e défaut : Forfait Général
Défaut de respect de l'engagement par le JA (Art 3.2.1)	Sanction appliquée par la CLOT	

Equipe	Sanction (€)	Pénalités sportives
Non-participation ou forfait d'équipe sur une rencontre (Art. 6.11)	500	Défaite 8/0 - 16 sets à 0 et pénalité de -2 dans le classement général À partir de 2 rencontres perdues par forfait, l'équipe sera considérée comme forfait général.
Equipe incomplète lors d'une rencontre (Art. 6.10)	1ere rencontre : - Dès la 2 ^e rencontre : 100€ / rencontre	Retrait d'1 point par match non joué sur le score de la rencontre. À partir de la 4 ^{ème} rencontre en effectif incomplet, l'équipe sera considérée forfait général

Non-respect du règlement lors d'une journée	Sanction (€)	Pénalités sportives
Retard pour la remise de la déclaration de présence ou de la composition d'équipe	100	
Non présentation d'une pièce d'identité matérialisée (Règlement FFBaD) (Art. 4.1)		Rencontre avec JA : le joueur n'est pas autorisé à jouer

Non-respect du règlement - joueurs	Sanction (€)	Pénalités sportives
Joueur ne respectant pas les critères de qualification (Art. 4.3) et de participation (Art. 5.5)		<ul style="list-style-type: none"> - Le match est déclaré forfait si match gagné - Le match hiérarchiquement inférieur est déclaré forfait Pénalités par joueur et par rencontre
Joueur non en règle pour les barrages (Art 8.1.4)		<ul style="list-style-type: none"> - Le match est déclaré forfait si match gagné - Le match hiérarchiquement inférieur est déclaré forfait - L'équipe sera classée dernière de la poule de classement
Inscription tardive dans BadNet (- de 10 jours avant une journée) par joueur sans autorisation de la CSR	50	

Match forfait (Art. 6.5)		Pénalité d'un point par match sur le score de la rencontre (si forfait volontaire)
Erreur de hiérarchie de joueur (Art 5.8)		<ul style="list-style-type: none"> - Match déclaré forfait ainsi que le match hiérarchiquement inférieur - Pénalité d'un point par match sur le score de la rencontre
Erreur de hiérarchie d'équipe (Art. 5.7)		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipes en question sont déclarées forfait

Défaut d'organisation	Sanction (€)	Pénalités sportives
Retard de désignation de GEO à J-30 d'une journée de réception (Art. 5.1.4)	100 Par jour de retard	
Non inscription d'un capitaine en ligne sur BADNET (moins de 4 semaines avant compet.)	100	
Envoi tardif des convocations (moins de 20 jours, sans autorisation de la CSR)	50	
Salle non-conforme et sans dérogation	250	
Défaut de GEO (non présence du GEO le jour de la compétition)	150	
Défaut de matériel informatique	150	
Défaut de trousse de secours (premiers soins)	150	
Défaut d'affichage de score de la rencontre	50	
Volant n'ayant pas obtenu le classement fédéral Elite	300	
Défaut de Buvette ou Buvette non suffisamment garnie	250	
Retard dans la transmission des résultats (Art. 6.8.1)	100 Par jour de retard	
Retard dans la transmission du rapport de la journée (R3)(Art.	100	

6.8.1)		
Retard dans la transmission de la feuille d'émergence des arbitres (Art. 6.8.1)	100	
Défaut de conservation des documents précisés dans l'article 6.8.2	100	
Tenue vestimentaire non-conforme (par joueur)	25	